

Passerelle FFVV / FFPLUM 2010
Document d'information destiné aux vélivoles désirant faire de l'ULM

*** Consultez AIR COURTAGE ASSURANCES ***

Pour souscrire la passerelle FFVV / FFPLUM, merci de contacter AIR COURTAGE ASSURANCES.

• **Comment contacter AIR COURTAGE ASSURANCES ?**

Vous pouvez nous demander la « Demande de souscription Passerelle FFVV / FFPLUM » :

- Soit par e-mail à ffvv@air-assurances.com
- Soit télécharger le formulaire via notre site Internet www.air-assurances.com, Département AIRSPORTS Assurances / Espace adhérents FFVV
- Soit par téléphone au 04 74 46 09 10
- Soit par fax au 04 74 46 09 14

• **Comment procéder si vous souhaitez souscrire la Passerelle FFVV / FFPLUM**

- 1- Prendre votre licence à la FFPLUM (souscription possible sur www.ffplum.com)
- 2- Compléter la « demande de souscription à la passerelle FFVV-FFPLUM 2010 » et prendre connaissance de la notice d'information et du contrat FFPLUM n° 2010/2, disponible sur www.air-assurances.com – Département AIRSPORTS- Espace adhérents FFPLUM, ou disponible sur simple demande auprès d'AIR COURTAGE ASSURANCES.
- 3- Renvoyer la demande de souscription accompagnée de votre règlement correspondant, à l'ordre de : AIR COURTAGE ASSURANCES

⇒ Envoyer le tout à :

AIR COURTAGE ASSURANCES – BP 70 008 – 01155 ST VULBAS CEDEX

Dès réception, nous ne manquerons pas de vous envoyer l'attestation d'assurance.

Vos conseillers :

Fanny, Jérémy ou Amandine

AIR COURTAGE ASSURANCES

Hôtel d'entreprises «Pierre Blanche»
Allée des Lilas - BP 70008
01155 St VULBAS CEDEX
Tél. +33 (0)4 74 46 09 10
Fax +33 (0)4 74 46 09 14
www.air-assurances.com

 **AIRSPORTS ASSURANCES**
Département Fédérations et Groupements sportifs
email : airsports@air-assurances.com

 **AIR COURTAGE AVIATION**
Département Aviation de loisirs, d'affaires et Entreprises aéronautiques
email : aviation@air-assurances.com